

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'intérieur

## Décision n° 33302 du 25 juin 2020

**portant inscription sur la liste des candidats admis au concours prévu à l'article 5-3 du décret n° 2012-1456 du 24 décembre 2012 portant statut particulier des officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale (OCTA TITRES) - session 2020.**

### **Le ministre de l'intérieur,**

Vu le code de la défense, notamment ses articles L.4111-1 à L.4144-1 ;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2 ;

Vu le décret n° 2012-1456 du 24 décembre 2012 portant statut particulier des officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale ;

Vu l'ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 modifiée relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu le décret n° 2020-611 du 22 mai 2020 relatif à l'organisation des examens, concours, recrutements et sélections militaires, pris pour l'application de l'article 5 de l'ordonnance n°2020-351 du 27 mars 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 06 août 2019 relatif aux concours de recrutement d'officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale ;

Vu l'arrêté du 25 mai 2020 portant adaptation des épreuves d'admission des concours de recrutement d'officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale pendant la crise née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu le procès-verbal de délibération du jury en date du 25 juin 2020.

### **Décide :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

À l'issue des épreuves orales et sportives du concours sur titres ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou d'un diplôme conférant le grade de master (OCTA TITRES) - session 2020, les huit (08) candidats et candidates dont le nom suit, sont déclarés admis (classement par ordre de mérite) :

De la Cropte de Chanterac	Quitterie	N° Candidature : 1089182
Mocq	Quentin	N° Candidature : 1088310
Bigand	Julie	N° Candidature : 1089994
Verove	Florian	N° Candidature : 1089699
Marinho	Camille	N° Candidature : 1090215
Walter	Justine	N° Candidature : 1090191
Cizeron	Claudie	N° Candidature : 1090190
Marsac	Benjamin	N° Candidature : 1089206

## **Article 2**

Les candidats et candidates dont le nom suit, classés par ordre de mérite, sont inscrits sur la liste complémentaire :

Brandenburger	Paul	N° Candidature : 1089822
Vital	Andréa	N° Candidature : 1089565
Porte	Manon	N° Candidature : 1089617
Suiveng	Pauline	N° Candidature : 1084132
Colombe	Mailys	N° Candidature : 1088500
Piffault	Amélie	N° Candidature : 1088487
Le Troquier	Marion	N° Candidature : 1089461
Kaddouri	Imad	N° Candidature : 1089213
Damis	Joy	N° Candidature : 1088696
Aubert	Jean-Charles	N° Candidature : 1090142

## **Article 3**

Il ne pourra plus être fait appel aux candidats et candidates de la liste complémentaire au-delà de deux mois après la date d'incorporation à l'EONG.

## **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Journal officiel* de la République française.

Pour le ministre et par délégation,  
le général de corps d'armée Armando DE OLIVEIRA,  
directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale

**ORIGINAL SIGNÉ**